



119^e

CANAL

 LES JEUNES CHARAVINOIS EN CLASSE DE NEIGE > Page 2

 L'ÉCLOSERIE DE COLLETIÈRE > Page 3

 LA DIGNITÉ DE TOUS LES RÉFUGIÉS > Page 4

 LE BUDGET COMMUNAL 2022 > Page 8

 LE DEVENIR DE LA PLAGE > Page 9

Sommaire

2 VIVRE CHARAVINES

- 2-Événements
- 3-Nature Paysage & Patrimoine :
L'écloserie de Colletière
 - 4-Témoignages : Marchons vers St-Jacques de Compostelle
Le trimestre en image
- 5-Économie locale :
Une pression immobilière qui interroge la vocation de la commune
- 6-Édito
- 6-À vos appareils photo !

7 VIE MUNICIPALE

- 7-Le fil des projets
- 7-Les brèves
- 8-Zoom projet
Le budget 2022
- 9-Coopérations
Intercommunales :
Le devenir de la plage

10 PLACE PUBLIQUE

- 10-Citoyens d'ici ou d'ailleurs :
Se sentir seul...

11 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 11- Proposer un chemin de philosophie
- 11- Des nouvelles de vos associations

12 AGENDA ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, A. Bernard, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Guillaume Dalonneau, Nicole Delmas, Charlene Duthel, Jean-Louis Latsague, Sophie Provost-Payraud, Christelle Ravetto, Jérôme Serres, Nathalie Sibué.

Date de publication : Avril 2022

Tirage : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Photo de Une : Nicolas DELMAS

ÉVÈNEMENTS

CLASSE VERTE

Fin janvier, les 25 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de la Fure sont partis en classe de neige dans le Vercors. Voici quelques-uns de leurs témoignages très enthousiastes :

« Quand nous sommes arrivés, nous avons découvert nos chambres puis les animatrices nous ont expliqué les règles.

Avant de dormir, nous pouvions lire, puis nous parlions un peu mais nous étions bien fatigués.

Nous mangions très bien, le soir nous avons souvent des potages de légumes et pour le petit déjeuner et le goûter, du chocolat chaud avec des tartines.

Nous sommes allés faire des raquettes en forêt, observer des traces d'animaux et visiter un igloo.

On a aussi fait un atelier sur la Résistance, Bertrand nous a raconté plein de choses sur la Seconde Guerre mondiale, puis nous avons fait des jeux.

Un autre jour, un animateur nous a fait disséquer une réjection de chouette effraie (pelote) et nous a expliqué qu'un aigle pouvait voir une orange dans l'herbe à 3 km.

Pendant le temps de classe après le goûter, on remplissait notre journal de bord et on écrivait des cartes postales à nos parents.

En ski alpin, arrivés en haut du télésiège, nous avons une vue splendide sur le Mont Blanc. Tout le monde a passé ses étoiles.

Pendant les veillées, on a joué aux ambassadeurs et à la pyramide des défis et le soir de la boum, on a fait un blind test, puis nous avons dansé sur des musiques qu'on avait choisies et mangé des bonbons. »



LE FESTIVAL D'HARMONICA

Du 20 au 22 mai 2022, Charavines sera la capitale nationale des amateurs d'harmonica. L'association Harmonica du Lac à Charavines, organisatrice avec le concours national des amateurs d'harmonica de la Fédération Harmonica de France recherche des bénévoles.

Contact : <https://festival-2022-harmonicadulac.blogspot.com>; harmonicadulaccharavines@gmail.com; 06 65 02 13 54

AUTOUR DU FIL

La 11^{ème} édition d'AUTOUR DU FIL organisée par Anim'Chara s'est déroulée sous le signe du SOURIRE. Elle a accueilli une quarantaine d'exposants locaux (tricot, couture, dentelle, crochet, broderie, bijoux...) et plus de 500 visiteurs. Dès l'entrée le thème de cette année était annoncé : des smiley réalisés par le club tricot de Charavines et une très belle exposition de portraits réalisés par la photographe Emilie Bunel. Des proverbes autour du sourire mise en page par Lise étaient affichés près des stands.

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

LA REPRODUCTION DES BROCHETS DANS L'ÉCLOSERIE DE COLLETIÈRE



Pose d'un filet



Démaillage



Récupération des ovules

Le brochet est un des poissons emblématiques de notre lac. En tant que super-prédateur placé tout en haut de la chaîne alimentaire, il est un élément indispensable dans l'équilibre écologique du lac. Sa présence témoigne d'un écosystème fonctionnel. Mais cette espèce est sous pression et ce pour diverses raisons. La qualité de l'eau du lac, bien que très nettement améliorée au cours des dernières décennies n'est pas encore optimale. Des polluants causent chaque année au printemps une poussée d'algues étouffant les œufs de brochet juste pondus. De plus, le niveau du lac est depuis de nombreuses années régulièrement trop bas au printemps et les brochets ne peuvent pas investir les herbiers inondés qui leur servent de frayères. Une étude écologique menée en 2021 au sein de l'AAPPMA de Paladru confirme ces difficultés et constate une baisse continue des prises de brochets par les pêcheurs sur les dix dernières années, passant de plus de 300 prises par an à moins de 150. Mais toutes les causes de cette baisse préoccupante ne sont pas encore bien comprises. Une des initiatives pour pérenniser leur population de brochets est leur reproduction dans l'écloserie agréée que les pêcheurs de Colletière ont installée au bord du lac, non loin de la plage de Charavines. Chaque année, les bénévoles de l'Association des Ayants droit de Colletière, régulièrement rejoints par des collègues de l'AAPPMA de Paladru, s'activent dès fin février jusqu'à début mai pour produire des dizaines de milliers d'alevins de brochet. Le principe de base de ce travail est d'être au plus près du lac et de ses conditions naturelles. Ainsi, les brochets géniteurs viennent uniquement de là. Ils sont pris en mars au moyen de filets et emmenés en barque directement à l'écloserie. Sur place, on les démaillie et on les genre. Pour

la fécondation des œufs, on prélève les ovules par un massage du ventre puis on y ajoute la laitance récupérée sur plusieurs mâles. Les œufs ainsi fécondés sont ensuite placés dans de grandes bouteilles sans fond montées goulot en bas. Les brochets géniteurs sont ensuite relâchés. Dans leurs bouteilles, les œufs sont constamment agités par un flux d'eau de lac créé à l'aide d'une pompe électrique. Ils y restent jusqu'à l'éclosion des alevins. Ces derniers sont ensuite transférés dans de grands bacs. Là, pendant plusieurs jours, ils se posent sur des branches de sapin immergées jusqu'à ce qu'ils aient résorbé les réserves stockées dans leur vésicule vitelline. Lorsque les alevins commencent à s'agiter, c'est le signe qu'ils sont prêts à chasser leur propre nourriture. Ils sont alors lâchés dans le lac. Leur dissémination se fait au plus près des zones les plus favorables, notamment les roselières. Cet engagement dans la reproduction des brochets à l'écloserie de Colletière a permis d'élever et de relâcher environ 250 000 alevins de brochet depuis 2015.



Mise en bouteille des œufs

QUELS USAGES ET ENTRETIENS DE NOS ESPACES VERTS ?

La conception et l'entretien de nos espaces verts répondent à de nombreuses préoccupations. C'est le propre des sociétés humaines que de transformer et « d'humaniser » leur environnement. Un espace non entretenu, laissé en friche, est perçu comme « sauvage », donc insécurisant. L'entretien de nos espaces verts répond aussi à la recherche d'embellissement. Mais au fil du temps deux autres préoccupations se sont

superposées au sentiment de sécurité et à l'embellissement : les préoccupations environnementales et la nécessité de contenir le temps de travail nécessaire. Les préoccupations environnementales recouvrent plusieurs aspects : économiser l'eau, favoriser la biodiversité, privilégier des essences locales adaptées à notre climat. Economiser le temps de travail obéit aux contraintes croissantes qui pèsent sur les communes. Si la com-

mune choisit d'investir pour équiper le service technique (un tracteur sera acheté en 2022), elle ne sous-estime pas pour autant l'importance du travail humain. L'équipe technique sera renforcée. Plus largement nous souhaitons faire de la question de l'entretien de notre cadre de vie un levier important d'expression et d'engagement des habitants – citoyens.

TEMOIGNAGES & PARTAGES

MARCHONS VERS ST JACQUES DE COMPOSTELLE POUR DEFENDRE LA DIGNITE DE TOUS LES REFUGIÉS



Pierre et moi nous préparons à partir très bientôt vers Saint Jacques de Compostelle. Fermer la porte de la maison pour deux mois et demi et commencer à marcher jusqu'à L'étoile de St Jacques. **Marche choisie.**

Mais voilà. On vient de travailler bénévolement cinq semaines auprès des migrants de Calais.

Actuellement, environ 1800 personnes, davantage l'été, dorment sous des tentes installées dans des terrains vagues, des buissons, sous des ponts ou le long d'autoroutes. La marche, ils connaissent. Des semaines, des mois, voire des années. Un exemple parmi des centaines : Cima, seule avec ses deux enfants. De l'Iran à Calais. Sept ans. Ses mots : « Fatiguée, je suis fatiguée. J'ai tellement marché. » Et elle n'est pas encore en Angleterre, la Terre Promise. **Marche subie.**

Depuis 2008, L'Auberge des Migrants située à Calais regroupe en son entrepôt de nombreuses associations qui apportent aides médicale, juridique, matérielle et alimentaire aux exilés. Ces associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles venus de toute l'Europe et des donations qui permettent les achats indispensables.

Pendant notre temps de bénévolat, nous avons coupé et distribué du bois, préparé des cageots de nourriture qui sont livrés ensuite avec des vans, puis des brouettes sur les sites. Aujourd'hui, comme une évidence, on a ressenti le besoin impérieux de créer un lien entre les migrants et notre pèlerinage.

L'idée nous est venue de donner un badge au nom de l'Auberge des Migrants qu'on remettrait à toute personne croisée sur le Camino et qui aurait envie de faire un don et de participer ainsi à un monde plus humain. Et puis on a pensé aux gens qui nous entourent, qui peuvent également souhaiter aider en participant à la cagnotte.

Aux populations déjà touchées s'ajoutent les migrants d'Europe de l'Est. L'Auberge des Migrants se mobilise également pour les réfugiés venus d'Ukraine.

Il est possible de participer : don en ligne sur le site « laubergedesmigrants.fr » ou chèque à : L'Auberge des Migrants, BP 70113, 62100 Calais Cedex et en précisant que ce don est lié à la Marche vers St Jacques de Compostelle.

Texte proposé par Mireille DUMONTANT

T'ES COUTURE

Le groupe composé de de Martine, Annie, Annie, Cathie, Catherine, Dorothee, Dominique, Lise et Mireille a confectionné des pochons pour les colis de Noël des personnes âgées ; des manchons de protection pour les sabres laser, des dossards de différentes couleurs pour l'école maternelle ; des lots pour la tombola de l'exposition AUTOUR DU FIL et des Lovelybags pour les centres de soins oncologiques du département.

Les dons de tissu coton sont toujours les bienvenus. (Dépôt en Mairie ou salle annexe le vendredi de 14h à 17.

TRIMESTRE en images



Abords de l'Hôtel de la Poste, un sujet qui mobilise le Conseil Municipal



Autour du Fil, organisée par Anim'Chara



L'équipe des services technique sur le chantier de la plage.



Chantiers en cours : abords de l'aire de camping car



Rencontre avec les employés municipaux

UNE PRESSION IMMOBILIÈRE

qui interroge la vocation de la commune



De petits immeubles en R+2 avec des surfaces d'activité au rez-de-chaussée, c'est le gabarit standard historique en centre bourg de Charavines.

La pression immobilière à Charavines se lit selon trois indicateurs :

- Les prix des logements augmentent.
- Le plus souvent les biens mis en vente trouvent rapidement acquéreurs.
- Des investisseurs immobiliers s'intéressent à notre commune.

UNE BONNE NOUVELLE, MAIS...

A première vue cette tendance est une bonne nouvelle. Elle témoigne de l'attractivité de notre commune, de son dynamisme. C'est une bonne nouvelle pour les nombreux habitants propriétaires qui voient leurs biens prendre de la valeur et c'est une bonne nouvelle pour les acteurs économiques qui souhaitent entreprendre ou développer leurs activités sur notre territoire.

Cette tendance appelle toutefois de la part de la commune à la fois vigilance et fort volontarisme.

Le fort volontarisme porte sur la nécessité de maintenir notre commune accessible pour toutes les générations et pour toutes les catégories sociales. Il convient de promouvoir une large offre de logements. Tout le monde ne peut pas accéder à la maison individuelle. Le parc de logements en collectifs ou en habitat intermédiaire est insuffisant. Les témoignages se multiplient illustrant ce besoin croissant : couples séparés devant retrouver une location proche de l'école des enfants ; jeunes ménages ; « enfants du pays » souhaitant revenir s'y installer ; retraités se projetant dans le besoin d'un logement mieux adapté au vieillissement. La commune intervient pour favoriser l'émergence d'opérations immobilières répon-

dant à la diversité de ces besoins, comme par exemple pour le secteur du centre bourg, l'Hôtel de la Poste et ses abords.

La vigilance est nécessaire quant à l'urbanisme que cette tendance génère. La zone centrale du projet de PLU - en gros tout le secteur de la plaine le long de la rue Principale, de l'Avenue du Lac, de la rue des Bains ou du bas de la route d'Oyeu - est conçue de façon à promouvoir un habitat fait de petits collectifs ou de maisons groupées. Il s'ensuit une urbanisation beaucoup plus dense. Une parcelle bien placée, aujourd'hui occupée par une maison, peut être vendue à un investisseur immobilier, lequel démolira la maison et construira à la place 10, 15 ou 20 logements selon la situation, la taille et la configuration de la parcelle. Cette densification permet de répondre aux besoins de logements sans générer l'étalement urbain qui dégrade notre environnement paysager, naturel et agricole. Mais elle suppose aussi de prévoir les espaces de respiration et de détente, parcs, jardins et cheminements sans lesquels notre cadre de vie se trouverait aussi détérioré. C'est avec cette préoccupation que nous allons relancer notre projet de PLU (voir encadré ci-dessous).

PASS DE CHARAVINES : SECONDE SOUSCRIPTION !

Après le succès de la première souscription le CCAS est heureux de vous communiquer les dates de la prochaine. Ce sera, en salle des réunions :

- Le samedi 30 avril de 9h à 12h.
- Le vendredi 13 mai de 14h30 à 17h30.

Rappel. Pour tous les Charavinois l'achat de pass correspond à une réduction allant de 10 à 40% selon le niveau de revenu (QF). Pour les souscriptions se munir d'un justificatif de composition du foyer et d'un justificatif de niveau de ressources (QF et/ou avis d'imposition).



C'EST NOUVEAU À CHARAVINES !

MARION LHÔTE : LIBÉRATRICE DE TRAUMATISMES ÉMOTIONNELS

Pour vous alléger, vous (re)trouver, vous libérer de tout ce qui vous bloque, vous empêche, vous entrave : ressentis négatifs envahissants, schémas répétitifs nuisibles... contactez-moi pour tout renseignement, toute question.

Contact : 07 69 68 46 50
www.marionlhote.org

Cette rubrique s'adresse à toute personne ou entreprise qui souhaite communiquer sur une nouvelle activité.

La règle est la suivante : l'information doit être très brève (1 ligne ou 35 mots au maximum), 1 parution unique. Seuls doivent figurer le nom, l'objet de l'activité et un n° de téléphone ou adresse mail ou site Internet. La parution se fera après validation par le comité de rédaction.

Les propositions sont à adresser à : mairie@mairie-charavines.fr

OÙ EN EST LE PROJET DE PLU ?

La commune a déjà validé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et un projet de zonage et de règlement a été élaboré. Les étapes suivantes ont été reportées suite à l'élection municipale de 2020 (consultation des personnes publiques associées et enquête publique). Le contexte sanitaire et son impact sur le marché de l'immobilier ont rendu d'autant plus nécessaire cette phase de réflexion. Il convient désormais de relancer le chantier, et notamment d'actualiser les Orientations d'Aménagement et de Programmation pour qu'elles soient plus en phase avec l'évolution des enjeux. Une concertation sera organisée dans ce sens en lien avec les discussions autour de l'évolution du centre bourg.



Lors de chaque élection c'est la même rengaine, il se trouve toujours un ou des candidats pour avancer que les collectivités locales recèlent de gisements d'économies à récupérer. Là il est question de 10 milliards d'euros. La France compte environ 67 millions d'habitants, cela fait près de 150 euros par habitant, soit près de 300 000 euros à l'échelle d'une commune comme Charavines.

Sans doute ce prélèvement serait-il réparti sur l'ensemble des collectivités (Régions, Départements & Communes) et des intercommunalités et je n'écarte pas l'idée qu'ici ou là des dépenses puissent être interrogées ou réduites. Mais l'impact serait terrible pour les communes, soit les privant directement de leurs moyens, soit indirectement, par la dégradation des situations des collectivités supérieures (Départements, Intercommunalités...) vers lesquelles elles se tournent pour aider au financement de leurs investissements.

Or je tiens à l'affirmer ici solennellement : les communes dans leur très grande majorité ne vivent pas au-dessus de leurs moyens. Elles ne font que chercher à répondre au mieux à la grande diversité des besoins de leurs habitants. Oui ces besoins sont très différents, ce qui rend très difficile la compréhension des uns et des autres. Les jeunes générations peuvent ne pas saisir l'importance des moyens alloués par le CCAS au service des aînés ou le soutien apporté à l'aide à domicile. A l'inverse les séniors ne sont plus directement concernés par les écoles, les accueils de loisirs ou la crèche. Chacun observe la voirie et les aménagements devant chez lui, pas forcément les mêmes besoins dans un autre quartier. Les usagers de la bibliothèque ne comprendraient pas que la commune réduise ce service, quand bien même une part importante des habitants ne la fréquente jamais. Il en est de même de nos équipements sportifs, salle des Cèdres, stade ou terrains de boule

ou de tennis ou de nos animations festives et culturelles. Et ainsi de suite...

C'est le rôle des élus de prendre en compte l'ensemble des besoins et de rechercher la répartition des moyens la plus juste et la plus pertinente possible entre fonctionnement et investissement et entre les différents domaines de l'action communale. C'est ce à quoi nous nous attachons. Et si je suis très attaché à la vitalité des communes c'est que justement à cette échelle de proximité aux premiers manquements ou aux premières dérives il se trouve toujours quelqu'un pour nous interpeller, c'est ce que j'appelle la « corde de rappel » démocratique. Et c'est une très bonne chose !

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Cet espace est le vôtre ! À vos appareils pour faire vivre le village ! Envoyez-nous vos clichés sur : photos-canal@mairie-charavines.fr

Vous pouvez aussi nous faire parvenir la photo d'un lieu à découvrir pour la rubrique « **Reconnaissez-vous ?** »



Guillaume DALONNEAU



L'ATELIER PHOTO



Dans le cadre de l'université populaire des savoirs et des savoir-faire a lieu 1 fois par mois en salle des permanences. Nous partons de la pratique de chacun, pour progresser ensemble ou simplement mettre en commun. Pour cela, nous travaillons les « règles » de prise de vue : cadrage, différents plans, rôle de la lumière, premier plan et arrière-plan... Entre exercices de prise de vue et retour sur ordinateur, le travail est à la fois personnel et en groupe. Nous nous aidons de livres et revues témoignant de la pratique de grands photographes.

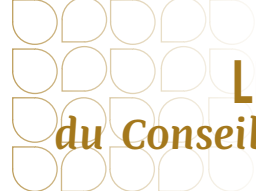
Vous pouvez nous rejoindre : c'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

**Nicole Delmas : 07 70 02 77 1
ou : n.delmas@orange.fr**



Dominique MOREAU





TAUX D'IMPOSITION : PAS DE HAUSSE

Le Conseil Municipal du 28 mars a adopté les taux d'imposition pour les taxes foncières. Les taux demeurent inchangés. A noter que les taux communaux n'ont pas augmenté à Charavines depuis 2006.

- Taxe foncière propriétés bâties : 41.07% (taux moyen Isère = 44.62 %)
- Taxe foncière propriétés non bâties : 56.02% (taux moyen Isère = 61.23 %)
- Taxe habitation, taux figé : 11.42 %

CLÔTURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le conseil municipal du 28 mars a approuvé le projet de changement de la clôture de l'école élémentaire pour en renforcer la sécurité. Le marché est attribué à l'entreprise Piotin pour un montant de 8 424 € TTC.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU DOJO AU PIN

Jusqu'à présent les frais d'entretien du dojo intercommunal au Pin étaient à la charge des deux associations utilisatrices, le Judo Club du Lac et le Karaté Club. La commission sport du tour du lac a proposé que désormais ces charges soient portées par les communes, dans un souci de cohérence avec les règles qui prévalent pour d'autres clubs et équipements sportifs. Le Conseil Municipal du 28 mars a approuvé la convention proposée dans ce sens par la Commune des Villages du Lac de Paladru.

SUBVENTION POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DO RÉ MI FA SOL LAC

Le Conseil Municipal du 7 mars a approuvé l'octroi d'une subvention de 850€ à Do Ré Mi Fa Sol Lac, dans le cadre d'une proposition de convention visant à favoriser l'éveil musical sur notre commune. Cette subvention s'ajoute aux dispositions antérieures, à savoir une participation au prorata du nombre de jeunes et selon le quotient familial et le bénéfice du dispositif des pass subventionnés par le CCAS de la commune, dispositions valant pour toutes les associations implantées localement qui le souhaitent.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Selon le barème « jeunes adhérents » convenu entre les communes du tour du lac. Tennis Club du Lac : 410 € / Archers du Lac : 65 € / Judo Club du Lac : 320 € / ASCOL football : 470 € / Karaté Club : 80 € / CERAC escalade : 185 € / Basket Club du Lac : 500 € / Yacht Club GC : 95 € / Ski Club : 260 € / SPAC voile : 170 € / Energie Sport : 140 € / Volley : 110 € / Arts et Danses : 135 € / Do Ré Mi Fa Sol Lac : 155 €

LE FIL DES PROJETS

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La salle de restauration peut à nouveau accueillir les enfants depuis le retour des vacances de février. Nous sommes encore en attente de la réalisation du diagnostic et des préconisations acoustiques pour améliorer le confort sonore. Ce sera aussi l'occasion de tester des évolutions d'agencement et de mobiliser avec pour objectif de favoriser une ambiance à la fois détendue et calme. Le chantier se poursuit avec l'aménagements des abords.



AIRE DE CAMPING-CAR

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

L'équipement de l'aire avec la borne de service et le portique d'entrée sera réalisé courant avril – mai. L'aire devrait être opérationnelle pour la saison. Il s'ensuivra une redéfinition de la réglementation du stationnement des campings cars sur la commune. Le Conseil Municipal de mars a délibéré quant aux tarifs : ce sera 11€ la nuitée en haute saison, et 8€ en basse saison.



BÂTIMENT COMPTOIR

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La construction du bâtiment et l'aménagement de la terrasse sont en cours d'achèvement au moment de la rédaction de Canal. Demeurent à réaliser les agencements intérieurs avec l'installation des différents équipements et l'ensemble des finitions. Le cheminement qui va longer le terrain de foot en direction de l'Avenue du Lac sera réalisé en même temps que l'aménagement du petit triangle aménagé entre l'aire de camping-car et l'avenue.



EN RÉSUMÉ :

- VOIRIE 2022 : route d'Oyeu, Fayard-Bessey, Peuplier**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■

- CENTRE BOURG**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■

- VIDÉOPROTECTION**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■





LE BUDGET 2022 : UN LOURD PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal du 28 mars a approuvé à la fois les comptes de gestion et comptes administratifs 2021 et le budget 2022.

LE RÉSULTAT 2021

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 1.977 Millions d'euros (M€) pour un montant total des dépenses à 1.514 M€, soit un excédent brut de fonctionnement de 463 000 euros environ (463 k€).

Le résultat de la section d'investissement hors reports est déficitaire de 78 k€, soit un résultat d'ensemble, fonctionnement et investissement, excédentaire de près de 385 k€ qui s'ajoutent aux réserves cumulées. A fin 2021 ces réserves représentent 2.074 M€.

La commune connaît donc une bonne santé financière, situation bienvenue pour faire face aux contraintes qui ne cessent de se durcir et à l'importance des besoins, tant en investissement que pour le fonctionnement de la commune en réponse aux attentes multiples et très diverses des habitants : services à la population, vie associative, entretien de nos espaces et de notre patrimoine...

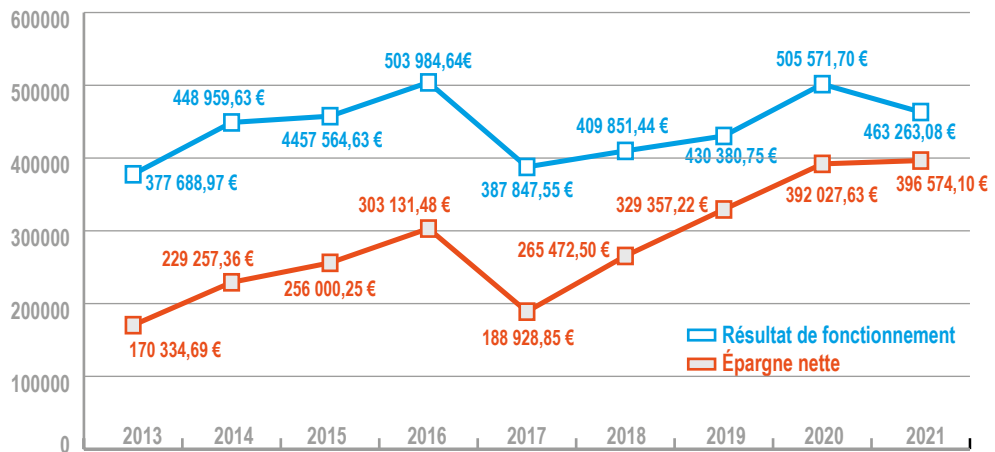
LE BUDGET 2022.

Le budget 2022 conjugue deux grandes orientations :

- ✓ D'une part des choix visant à améliorer le niveau de service apporté aux habitants, choix qui inévitablement vont aboutir à diminuer la capacité d'épargne de la commune, toutefois tout en maintenant celle-ci à un niveau permettant de financer les investissements ;
- ✓ D'autre part la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse qui permet à notre commune de solidifier son statut de bourg centre vivant et agréable à vivre. Ces importants investissements sont notamment permis par le haut niveau des réserves (résultats cumulés).

Le chiffre : 1 704 000 € c

C'est le montant des réserves (résultats cumulés) en fin 2022 si le budget 2022 est intégralement exécuté selon les prévisions. Pour rappel ces réserves étaient à 1 109 000 à fin 2013.



L'épargne nette correspond au résultat de fonctionnement moins le remboursement des annuités d'emprunt (capital). Comme la commune est désormais très désendettée l'épargne nette se rapproche de l'excédent brut (résultat de fonctionnement).

EVOLUTION CONCERNANT LES SERVICES À LA POPULATION

- ✓ Réorganisation du service technique. L'équipe désormais dirigée par Christophe Guéraud-Pinet sera étoffée pour faire face au surcroît de travail en saison. Un plan d'investissement accompagne cette évolution avec notamment l'achat d'un tracteur en 2022.
- ✓ Service administratif : poursuite de la réorganisation du service.
- ✓ Ouverture de l'accueil de loisirs les deux semaines de chacune des vacances scolaires de février, du printemps et d'automne.
- ✓ Renforcement de l'animation jeunesse de proximité avec recrutement d'un(e) animateur(trice) d'ici l'été.
- ✓ Micro-crèche : le renfort d'équipe décidé fin 2021 est pérennisé.
- ✓ Plage : un maître-nageur sera recruté cette saison, avec le bénéfice d'un soutien du Pays Voironnais.

INVESTISSEMENTS 2022 PRINCIPAUX NOUVEAUX PROJETS (MONTANTS TTC)

- ✓ Vidéoprotection : 153 k€ Subventions : 64 k€
- ✓ Menuiseries de l'école maternelle : 180 k€ Subventions : 100.5 k€
- ✓ Aménagements de sécurité, voiries & cheminements : 152 k€ Subventions : 40 k€
- ✓ Aménagements abords du camping : 50 k€
- ✓ Crèche, climatisation et petits travaux : 12 k€ Subventions 5 k€
- ✓ Eclairage du terrain de football : 55.2 k€ Subventions : 35.8 k€
- ✓ Equipements service technique, dont tracteur : 60 k€
- ✓ Enveloppe acquisition foncière : 100 k€

NB. Les montants des subventions sont les montants escomptés.

L'année 2022 verra aussi l'aboutissement des chantiers engagés en 2021, agrandissement du restaurant scolaire élémentaire, bâtiment comptoir, aire de camping-car, travaux de l'école maternelle...

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.
- Recettes : 2.023 M€
- Dépenses : 1.723 M€
- Excédent de fonctionnement : 300 k€

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

- Recettes : 706 k€
- Dépenses : 1375 k€
- Déficit d'investissement : 669 k€



COMMISSION CULTURE INTERCOMMUNALE

En mai 2021 une enquête a été conduite auprès des 5 communes pour connaître les pratiques culturelles de ses habitants et leurs souhaits. Une vingtaine de Charavinois ont répondu. La diffusion de l'information et la proposition de spectacles abordables et de proximité ressortent comme des thèmes importants. La commission travaille actuellement sur l'organisation d'un spectacle à l'automne et l'élaboration d'un outil de communication.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Les communes du tour du lac ont sollicité auprès du Préfet et de la Procureure de la République la création d'une antenne locale du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance du Voironnais. Une telle antenne aurait pour objectif de favoriser la concertation entre tous les acteurs de la sécurité, la gendarmerie, la justice, les communes, les chefs d'établissement scolaire, les professionnels du champ de la prévention.

UN NOUVEAU PACTE FINANCIER ET FISCAL AU SEIN DU PAYS VOIRONNAIS

Après sa nouvelle feuille de route et son pacte de gouvernance le Pays Voironnais a adopté un pacte financier et fiscal, pacte qui organise les relations financières entre les communes et l'intercommunalité. Celui vise notamment à redonner des marges de manœuvre et capacités à agir aux communes membres. Dans la foulée le Pays Voironnais engage une révision de son plan pluriannuel d'investissement.

LES EAUX PLUVIALES URBAINES

En 2020 le législateur a identifié comme telle la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et l'a confiée aux intercommunalités. Les travaux de création ou de renouvellement des ouvrages (conduites, regards...) seront désormais réalisés et financés par le Pays Voironnais. Le fonctionnement courant, c'est-à-dire l'entretien de ces ouvrages, sera toutefois délégué aux communes par convention.

SERVICES AUX FAMILLES

Le principal partenaire des communes sur ces questions est la CAF de l'Isère. Le dispositif du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF va être remplacé par une Convention Territoriale Globale (CTG) qui outre les services petite enfance, enfance et jeunesse pourra comprendre des volets logement, handicap & animation sociale. L'année 2022 va être consacrée à négocier cette nouvelle CTG avec la CAF avec notamment pour objectif le bénéfice d'aide pour le développement de l'animation jeunesse.

COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

DEVENIR DE LA PLAGE

UN ENJEU QUI DÉPASSE LES LIMITES DE NOTRE SEULE COMMUNE !



La plage est un site privilégié, pour les estivants mais aussi pour les habitants pour lesquels il s'agit d'un lieu de promenade et détente apprécié.

La plage municipale de Charavines est sans doute l'une des principales portes d'entrée touristique de notre commune et plus largement de l'ensemble du lac. Hormis une brève expérience sans suite elle a toujours été gratuite, c'est un legs de l'histoire qui en fait la singularité. Il s'agit aujourd'hui du dernier point d'accès ouvert, organisé et gratuit de l'ensemble du lac.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint et en regard du coût que représente la sécurisation du site, tant de la baignade que de la plage, la commune a dans un premier temps plaidé auprès de la Préfecture le principe dit de la baignade aux risques et périls des usagers, qui est en France le régime à défaut en matière de réglementation de la baignade quand celle-ci ne présente aucun risque particulier. C'est le cas pour la plage municipale puisque le fond descend en pente douce et régulière. Le coût est en effet d'autant plus important que la saison ne cesse de s'allonger, en juin et en septembre, c'est-à-dire à des périodes pour lesquelles la plage n'a jamais été surveillée par un maître-nageur.

Validé en 2020 et 2021 par la Préfecture, ce choix ne le sera pas en 2022. La commune de Charavines et les autres com-

munes du tour du lac ont donc saisi le Département et le Pays Voironnais de cette situation, Charavines ne pouvant porter seule la sécurisation de la baignade souhaitée par la Préfecture, sauf à changer le statut de la plage. Le Pays Voironnais comme les communes voisines conviennent qu'il ne serait pas souhaitable de fermer le dernier point d'accès gratuit au lac : cela aurait un impact qui dépasse de loin les limites de nos communes et même du Pays Voironnais, il s'ensuivrait notamment une pression importante sur les sites voisins, qu'ils soient publics ou privés. Le Pays Voironnais a donc convenu du principe d'apporter une aide financière à Charavines pour permettre la surveillance de la baignade. La commune maintiendra par ailleurs le recrutement d'agents d'accueil communaux pour préserver sur la plage un climat serein et sécurisant.



CITOYENS D'ICI OU D'AILLEURS

SE SENTIR SEUL, NE PAS SE SENTIR BIEN : C'EST HUMAIN !

Connaître la solitude...

Ces deux dernières années ont largement contribué à répandre cette épreuve. Les principaux lieux de rencontres ont été fermés durant de longs mois. Au travail, la pause déjeuner, moment chaleureux de partage s'est fait souvent seul, les réunions remplacées par des visio-conférences par écran interposé. Plus question non plus de grands repas de famille le dimanche. Les grands événements, dans les villes, dans les villages ont été aussi annulés ou soumis à de sévères restrictions sanitaires. Et que dire des personnes âgées privées de visite dans les EHPAD !

Bref, nos vies sociales et affectives ont été malmenées tout comme notre santé mentale. Ce sujet est souvent tabou, car évoquer la santé mentale nous renvoie à la peur de la folie. Or il n'y a rien de « fou » à souffrir ou à déprimer. La part de français avouant avoir eu des pensées suicidaires a fortement augmenté, plus particulièrement chez les jeunes, on se souvient que les étudiants devaient durant des mois suivre leurs cours en étant confinés dans des chambres universitaires d'une dizaine de mètre carré, et chez les personnes âgées dont l'isolement déjà fréquent s'est trouvé aggravé.



Les humains ont besoin de relations sociales, comme ils ont besoin de boire et de manger !

Alors, ne pas se sentir bien aujourd'hui, se sentir seul, avoir éprouvé de la tristesse et de la colère à ne pas pouvoir voir ses proches durant de longs mois est normal : c'est simplement humain.

Les beaux jours reviennent et, nous l'espérons, dans un contexte sanitaire propice à la levée de toutes ces contraintes. C'est l'occasion de sortir, de retrouver nos proches et de nous réinvestir dans la vie sociale, festive et culturelle

locale.

Que ce soit au travers des initiatives des associations, du CCAS, des commissions « culture » ou « animations », quel que soit votre âge, n'hésitez pas, osez sortir et retrouver vos amis, vos voisins ou tout simplement profiter d'un spectacle, d'une animation. C'est bon pour la santé !!

Et si vous peinez à trouver votre place et à pousser les portes des lieux et des moments qui vous attendent, ou si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, faites-vous connaître en mairie auprès du CCAS : quel que soit votre âge, vous n'êtes jamais seul(e) à Charavines !

L'animation jeunesse Locoactive c'est fini ?



Non seulement l'animation jeunesse est maintenue, mais elle sera renforcée à Charavines pour mieux répondre à l'ensemble des besoins.

Charavines va recruter d'ici l'été un(e) animateur(trice) jeunesse qui proposera des accueils, activités et projets aux préadolescents et adolescents.

Ce nouvel agent travaillera en partenariat avec Patrice (animateur de Locoactive) et les jeunes Charavinois pourront bénéficier de l'ensemble des propositions d'animation.

**DEUX GRANDS
RENDEZ-VOUS
CITOYENS**
autour du kiosque
(et sous réserve d'une
météo favorable !)



Samedi 14 mai : Ateliers Citoyens
avec en parallèle organisation
du troc aux plantes.

Samedi 11 juin : Journée sur la Parentalité
avec en parallèle présence
de la Maison de l'Emploi
et du Truck A'Venir



L'UNIVERSITE POPULAIRE DES SAVOIRS ET SAVOIRS FAIRE



L'ATELIER ÉCRITURE

Il se réunit toutes les 3 semaines. Lors de la séance de février la poésie japonaise était à l'honneur. Voici un exemple du talent des participants « Kata-uta » pour votre plaisir :

Lune qui monte
Le ciel s' éteint lentement
Éternel rythme de vie
Blotties dans le froid
Doucement les étoiles
Chatoient évanescentes

Contact : J-Louis 06 36 94 09 62

CHEMINS DE PHILOSOPHIE AVEC LES ENFANTS

Les ateliers philo proposent de donner la parole aux enfants. Partant d'un concept, d'un sujet ou d'un phénomène, je soumetts quelques questions pour donner des pistes de réflexion. Chacun des petits participants prend ensuite la parole, discute, propose, questionne. Ces échanges les conduisent à nuancer, débattre, affirmer ou réfuter l'idée ou leur avis de départ. Nous nous sommes questionnés sur la nature, l'art, les civilisations, la richesse.

Durant ce moment, loin des médias numériques, nous consultons des livres pour chercher nos réponses, ou bien dans les expériences de chacun. La séance se fait bienveillante et joyeuse, les petits philosophes écoutant et s'exprimant à tour de rôle, en se regardant.

Nathalie Sibué

Contact :
selenee1971@gmail.com



Un sympathique petit groupe s'est constitué depuis septembre. Nous nous retrouvons un samedi par mois, en salle des réunions ou salle des permanences de Charavines, de 10h00 à 10h45. Participer à un atelier n'oblige pas à participer au suivant.

Des ateliers sont prochainement prévus avec la médiathèque de Charavines... une conviviale opportunité pour découvrir !

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS

YACHT CLUB DU LAC



Les stages reprennent au Yacht Club ! Deux stages de voile sont organisés pendant les vacances scolaires de Pâques : du 18 au 22 avril et du 25 au 29 avril pour les 10-16 ans ayant déjà eu une première expérience en voile, dériveurs ou catamarans.

Contact : ycgc.org / 04 76 67 47 13

CLUB GYM DÉTENTE

Le Club Gym Détente a repris ses cours en septembre 2021. Comme sans doute d'autres associations, il y a eu une baisse de pratiquants et des défections temporaires ; est-ce une conséquence des effets collatéraux de cette pandémie qui a gâché et perturbé nos habitudes de vie ? Cela semble heureusement se dissiper.

Plus qu'un trimestre, et la saison 2021/2022 sera déjà terminée ! Alors pensez à la prochaine saison et envisagez de rejoindre notre association cet automne pour allier activité physique douce, convivialité et aussi bonne humeur. En clair un très bon programme dans ce monde actuel très perturbé... Donc à bientôt !!

« DANS L'ART DU TEMPS »

Un événement coordonné par Myriam Péchu, de la médiathèque Lirolac a pour objectif de mettre en lumière les passions et les savoir-faire d'un collectif d'artistes locaux. Il leur sera ainsi possible de tisser, transmettre, partager et de faire découvrir à tous, ce qui les anime. La manifestation est soutenue par la Mairie, le Pays Voironnais, l'Université Populaire des savoirs et des savoir-faire, les Echos du lac, les Bibliothèques du Pays Voironnais, des habitants, des artisans et des commerçants de Charavines.

Rejoignez-les, les 1^{er} et 2 juillet autour de leur exposition mais aussi partez à la découverte de leurs différentes œuvres exposées de mars à juillet chez des commerçants.

DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs De Sang du Lac Bleu n'a pas été en mesure de faire son loto traditionnel de Février en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19, comme en 2020 et 2021 mais espère qu'il en sera autrement en 2023. La journée Don du Sang du 22 Février a accueilli 100 donateurs dont 5 nouveaux. Un grand merci à tous ces donateurs. **Les prochains dons auront lieu le 28 avril à Le Pin et le 11 Juillet à Charavines.**

LA GRANGE À DANSER

La Grange à Danser est heureuse de se projeter dans son 1^{er} spectacle qui aura lieu à Charavines le 11 juin prochain, sous la forme d'une déambulation. Danseurs des cours jazz et moderne jazz, afrojazz, artistes des ateliers arts plastiques et danse feront découvrir le travail de leur saison 2021-2022 sur le thème aérien et léger d'une plume en recherche de sens...

Contact :
contact.lagrangeadanser@gmail.com



Brèves DES ASSOCIATIONS

TROCAU PLANTES

Le Troc aux plantes aura lieu le 14 mai à la plaine d'accueil de 9h à 12h. Venez échanger plantes et graines ainsi que savoir-faire entre jardiniers et passionnés. Des guides composteur seront présents pour vous informer sur les techniques pour réduire et valoriser les déchets du jardin. Participation gratuite.

Contact : 06 26 66 95 21

LOUINA-THERA

Propose un stage d'été « écrire le mouvement » sur le papier et dans l'espace.

Rendez-vous les 22 juillet et 26 août.

Contact : 06 03 35 52 08
www.corps-et-accords.com

LIROLAC

➤ **Les ateliers numériques** avec Clara qui vous accompagne les samedis de 10h30 à 12h : prochaines dates les 7/05 - 04/06 - 02/07

➤ **Les soirées autour du Jeux animées par Dominique** : nouvelle formule les vendredis de 19h à 22h : prochaines dates 13/05 et 03/06. Convivialité, partage en famille !

➤ Prochainement : des ateliers « d'enfants conteurs »

➤ **Collecte** : cette année, 13 sites dont votre médiathèque participent à la collecte pour l'association règles élémentaires (première association française de lutte contre la précarité menstruelle) **du 19 avril au 20 mai** : merci d'avance pour ce projet.

Rappel des horaires :

Lundi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h / 15h-18h

Vendredi 16h-18h30

Samedi : 10h-12h

www.biblio-paysvoironnais.fr/charavines/agenda

CORRESPONDANCE...

C'était annoncé dans le CANAL précédent : grâce à la participation des enseignants et des élèves des écoles publique et privée, le lien intergénérationnel s'est à nouveau affirmé. En effet, une cinquantaine d'enfants a reçu un courrier en réponse à la lettre ou au dessin joint au colis de fin d'année des aînés.

C'était une belle expérience !

Les aînés ont apprécié cette marque de bienveillance et donné, en retour quelques mots empreints d'affection. Petits et grands souhaitent poursuivre les échanges prochainement, à l'occasion d'un goûter qui sera partagé en toute convivialité.

Si vous souhaitez échanger des idées, souvenirs, histoires de vie ou toute autre nouvelle par écrit, n'hésitez pas à contacter la mairie. Le CCAS vous mettra en relation avec des personnes partageant la même envie. Des supports d'écriture (cartes; papier à lettre, enveloppes) sont à votre disposition.

FORMATION CITOYENNE SUR LA SÉCURITÉ

La sécurité est l'affaire de tous. C'est forte de cette conviction que la commune souhaite proposer à tous les habitants une formation - citoyenne sur ces questions.

Un premier cycle de trois séances est prévu en 2022, répondant à ces trois objectifs :

➤ **CONNAÎTRE** l'organisation et les acteurs du champ de la sécurité : la justice, la gendarmerie, la police, les grands principes du droit...

➤ **PRÉVENIR** les risques d'atteinte à soi-même, à ses proches à ses biens : prévention des cambriolages, des escroqueries, du harcèlement numérique...

➤ **FAIRE FACE** à des situations mettant en jeu la sécurité : témoins ou victimes de méfaits, de menaces, d'agressions, comment bien réagir ?

La première séance, sur le thème « Connaître le champ de la sécurité » est programmée **le mercredi 4 mai à 20h, en salle des réunions.**

Durée : environ 2 heures.

La séance sera animée par M. Jérôme Robert, dirigeant de la société JR Prevent, spécialisée sur les questions de sécurité et par ailleurs habitant de Charavines.

Accès libre et gratuit, la formation est financée par la commune.

Nous vous invitons toutefois à signaler votre présence pour favoriser l'organisation de la séance.

Contact :
mairie@mairie-charavines.fr

AGENDA

➤ AVRIL

• **Le 16 à 10h30** : Conte - Un peu de magie - Salle de réunion

• **Le 24** : Loto - Institut de thérapie - Salle des Cèdres

• **Le 30 Avril de 8h à 12h** : Découverte Sport Santé - Trail du Lac - Le Kiosque

➤ MAI

• **Le 8 - 11h** : commémoration du 8 mai

• **Le 14** : Ateliers citoyens & troc aux plantes - Le Kiosque

• **Le 14 - 15** : Tour du Lac - Pays Voironnais - Voirie

• **Les 20 et 21** : Festival National d'Harmonica - Salle des Cèdres / Le Kiosque/ Les Comptoirs

• **Le 21-22** : Championnat de la ligue - YCGC - Base nautique

• **Le 28** : Battle - Arts et Danses Autour Du Lac - Le Kiosque

➤ JUIN

• **Le 4 - 12h** : Repas du CCAS : les 70 ans & +

• **Le 11** : Journée parentalité & truck A'venir - Le Kiosque

• **Le 24** : Fête de la musique - Plaine d'accueil

• **Le 25 juin** : fête des écoles publiques - Sou des Ecoles. Lieu : école élémentaire.

➤ TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS

• **De 10h30 à 12h** : Atelier Numérique - Bibliothèque

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• **Janvier** : June VIENNOT

• **Mars** : Loïc SERVOZ

DECES

• **Décembre** : Yves FAYOLLAT

ELECTIONS

• **Présidentielle 2^{ème} tour** : 24 avril

• **Législatives 1^{er} tour** : 12 juin

• **Législatives 2^{ème} tour** : 19 juin

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 2 mai, 13 juin, 4 juillet
19h - salle des Réunions